



Extrait du livre des délibérations de la douzième séance du Conseil municipal tenue en 2002, octobre le 1^{er}, à la salle des délibérations, sise au 660, rue Ellice à Beauharnois, conformément aux dispositions de la Loi sur les Cités et Villes, à laquelle sont présents, les membres du conseil, Mario Tanguay, Daniel Gervais, Sylvie Guérin, Jean Venne, Bernard Legault, Alain Groulx, sous la présidence de son honneur le maire Daniel Charlebois, formant la totalité des membres.

À cette séance, Monsieur Jean Beaulieu agit à titre de greffier.

numéro 2002-289 Dépôt du mémoire

Attendu que la construction d'une centrale à cycle combiné du Suroît;

Attendu que le Bureau d'Audience Publiques sur l'Environnement tient des audiences publiques sur ce sujet;

Attendu qu'il est de l'intérêt de la Ville de Beauharnois de déposer un mémoire exposant ces préoccupations;

Il est proposé par Monsieur Alain Groulx

Appuyé par Monsieur Jean Venne

Il est résolu:

- Que le mémoire soumis aux membres du Conseil municipal soit déposé au Bureau d'Audiences publiques sur l'Environnement.*

Adoptée unanimement.

8 octobre 2002